

## Tremblay, Fabrice

---

**De:** Tremblay, Fabrice  
**Envoyé:** 7 août 2020 15:38  
**À:**  
**Objet:** Demande LAD n°200731590 -- Courriel réponse  
**Pièces jointes:** A- Art. 23 et 24\_2020.pdf; A- Art. 53 et 54\_2020.pdf; Avis de recours\_2020.pdf

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 juillet dernier, concernant un site sis au 30, boulevard Don Quichotte à L'Île-Perrot ( lots 1 575 581 et 1 822 154). Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

- **7610-16-01-0457100**
  1. R.I. du 08021997;
  2. R.I. du 30061996;
- **7610-16-01-1031200**
  3. Courriel du 09112017;
  4. Lettre du 17 juillet 2012;
  5. Rapport de l'inspection du 11 juillet 2012;
  6. Rapport de vérification du 3 juillet 2008;
  7. Rapport de Vérification du 06112017;

Les documents sont accessibles en cliquant sur ce lien :  
<https://environnementqc.sharepoint.com/:f/s/Accessinformation-DR/EtcLhxY3zRxGtTjyhVe1jOcBfRkr9V9WGKhSNLJTmvLLww?e=QgEUwG>

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse [fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca](mailto:fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

## Original signé

**Fabrice Tremblay**

Conseiller régional en accès à l'information  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction régionale de la Montérégie  
201 place Charles-LeMoyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Tél. : (450) 928-7607 poste 274  
Télécopieur : (450) 928-7755  
Courriel : [fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca](mailto:fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca)  
Site Web : <http://www.environnement.gouv.qc.ca>

## **Avis de confidentialité**

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit.

Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-16-01-0457100 Date d'inspection: 97/02/18  
A M J

1. Identification

Heure: Arrivée: 10:45 Inspecteur/Inspectrice: Michel Paquin  
Départ: 11:00 Accompagné(e) de: Nil

Identification de l'intervenant

Nom de l'entreprise (raison sociale): Automobile Roger Bernard inc

Adresse du lieu inspecté	Adresse postale (si différente)
<u>30, bl. Don Quichotte</u>	
<u>Ile-Perrot (Quebec)</u>	
<u>J7V 6N5</u>	

Nom du propriétaire: BERNARD, Roger  
Personne(s) rencontrée(s): Articles 53-54 de la L.A.D.  
Fonction: \_\_\_\_\_

Motif de la visite: inspection  plainte  vérification de rapports   
Plaignant/Plaignante: Rencontré(e) oui  non

Nom et adresse	Téléphone
<u>N/A</u>	<u>_____</u>

- Pièces annexées (nombre): Photos 1 Croquis 1 Plans 1 Cartes 1
- Échantillons prélevés: oui  non   
 produits d'aérosol  mousse plastique  réfrigérant  solvant  
 autre(s) échantillon(s): Nil  
(voir section pertinente)
- Autres pièces annexées (précisez): Nil

Buts: Application du R.S.A.C.O.



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-16-01-0457100 Date d'inspection: 97102118  
A M J

2. Description de l'inspection

**Identification du secteur d'activité de l'intervenant**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aérosol<br>(voir section A)             | <input type="checkbox"/> Mousses plastiques<br>(voir section B) | <input checked="" type="checkbox"/> Réfrigération/Climatisation<br>(voir section C) |
| <input type="checkbox"/> Protection incendie<br>(voir section D) | <input type="checkbox"/> Solvant<br>(voir section E)            | <input type="checkbox"/> Stérilisation<br>(voir section F)                          |

SECTION A

**AÉROSOL**  
(art. 5, 1er al., par 2°)

Activité de l'intervenant

- Fabrication       Vente       Distribution

Marque de commerce du(des) produit(s):

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CFC utilisé:      oui       non

si oui, lequel: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- Le produit est-il un médicament ?      oui       non   
(exemption: art. 5, 2e al.)

- Échantillons prélevés de produits:      oui       non   
si oui, combien ? \_\_\_\_\_  
(joindre les copies de demandes d'analyse)

Note

La conformité ou la non conformité sera basée sur les résultats d'analyse chimique du laboratoire ou en regard de la fiche signalétique du produit.



### RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-16-01-0457100 Date d'inspection: 97 / 02 / 18  
A M J

#### SECTION C

#### Identification de la catégorie d'intervenant

##### Climatisation automobile

(voir sous-section C1)

- Concessionnaire automobile  
 Garage spécialisé en climatisation

##### Réfrigération mobile

(voir sous-section C1)

- Garage spécialisé en climatisation de camions et tracteurs  
 Garage spécialisé en réfrigération de remorques routières

##### Réfrigération / climatisation commerciale et industrielle

(voir sous-section C2)

- Entrepreneur en réfrigération  
 Propriétaire de grands immeubles

##### Production, distribution et vente de réfrigérants

(voir sous-section C3)

- Producteur et distributeur de CFC et de HCFC  
 Entrepôt de distribution d'accessoires automobile  
 Grossiste en réfrigération  
 Grossiste en pièces d'appareils ménagers

#### SOUS-SECTION C1

##### Récupération / recyclage (art. 12, 13, 15 et 16)

Nombre d'emplacements pour travaux de climatisation automobile ? 1  
Nombre de mécaniciens spécialisés en climatisation ? 2

#### LISTE DES MODÈLES D'APPAREILS

Modèle	# Série	Marque	Subs.	Recup.	Rechar.	Propriété *
Articles 23-24 de la L.A.D		Articles 23-24 de la L.A.D				
			R-12	oui	oui	L (A)
						L A
						L A
						L A

\* L: Location  
A: Achat

Lors de la visite, les mécaniciens utilisaient-ils les appareils ? oui  non   
Nombre moyen de travaux mensuels sur des climatiseurs ? 2

##### Registre (art. 20 et 21)

Registres tenus: oui  non

Numérotation: à vérifier lors de la prochaine visite = 21  
No du dernier No du premier Total

Période couverte: du Jan 96 au Jan 97

#### SUBSTANCE(S) RÉCUPÉRÉE(S)

Nom	Quantité moyenne par registre
<u>R-12</u>	<u>1 à 2 lb./regist.</u>



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-16-01-0457100 Date d'inspection: 97/02/18  
A M J

3. Conclusion

Aucune infraction constatée

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

4. Recommandations

Effectuées suivi tel que recommandé

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

5. Vérification

Inspecté par:

Michel Paquin  
(chargé de projet)

[Signature]  
(signature)

97102121  
A M J

\_\_\_\_\_  
(coéquipier)

\_\_\_\_\_  
(signature)

1 1  
A M J

Vérifié par:

Ronald Robillard  
(nom)

[Signature]  
(signature)

97102126  
A M J

Commentaires du vérificateur:



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-16-01-0457100 Date d'inspection: 94 106 130  
A M J

1. Identification

Heure: Arrivée: 13h55 Inspecteur/Inspectrice: Michel Paquin  
Départ: 14h10 Accompagné(e) de: Nil

Identification de l'intervenant

Nom de l'entreprise (raison sociale): Automobiles Roger Bernard Inc

Adresse du lieu inspecté	Adresse postale (si différente)
<u>30, Bl. Don Quichotte</u>	
<u>Ile-Perrot (Quebec)</u>	
<u>J7V 6N5</u>	

Nom du propriétaire: BERNARD, Roger  
Personne(s) rencontrée(s): Articles 53-54 de la L.A.D.  
Fonction: Articles 53-54 de la L.A.D.

Motif de la visite: inspection  plainte  vérification de rapports   
Plaignant/Plaignante: Rencontré(e) oui  non

Nom et adresse	Téléphone
<u>N/A</u>	

- Pièces annexées (nombre): Photos Nil Croquis Nil Plans Nil Cartes Nil
- Échantillons prélevés: oui  non   
 produits d'aérosol  mousse plastique  réfrigérant  solvant  
 autre(s) échantillon(s): Nil  
(voir section pertinente)
- Autres pièces annexées (précisez): Nil

BUS: Application du règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-16-01-0457100 Date d'inspection: 94 / 06 / 30  
A M J

2. Description de l'inspection

**Identification du secteur d'activité de l'intervenant**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aérosol<br>(voir section A)             | <input type="checkbox"/> Mousses plastiques<br>(voir section B) | <input checked="" type="checkbox"/> Réfrigération/Climatisation<br>(voir section C) |
| <input type="checkbox"/> Protection incendie<br>(voir section D) | <input type="checkbox"/> Solvant<br>(voir section E)            | <input type="checkbox"/> Stérilisation<br>(voir section F)                          |

SECTION A

**AÉROSOL**  
(art. 5, 1er al., par 2°)

- Activité de l'intervenant

- Fabrication       Vente       Distribution

Marque de commerce du(des) produit(s):

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CFC utilisé:      oui       non

si oui, lequel:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- Le produit est-il un médicament ?      oui       non   
(exemption: art. 5, 2e al.)

- Échantillons prélevés de produits:      oui       non   
si oui, combien ? \_\_\_\_\_  
(joindre les copies de demandes d'analyse)

Note

La conformité ou la non conformité sera basée sur les résultats d'analyse chimique du laboratoire ou en regard de la fiche signalétique du produit.





RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 9610-16-01-0457100

Date d'inspection: 94/06/30  
A M J

3. Conclusion

Aucune infraction constatée

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

4. Recommandations

Effectuer suivi tel que recommandé ou inspection annuelle

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

5. Vérification

Inspecté par:

Michel Paquin  
(chargé de projet)

*M. Paquin*  
(signature)

94/06/30  
A M J

(coéquipier)

(signature)

/ /  
A M J

Vérifié par:

Ronald Robillard  
(nom)

*Ronald Robillard*  
(signature)

94/07/08  
A M J

Commentaires du vérificateur:

O.K.



## RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-16-01-0457100 Date d'inspection: 94/06/30  
A M J

### SECTION C

#### Identification de la catégorie d'intervenant

#### Climatisation automobile

(voir sous-section C1)

- Concessionnaire automobile  
 Garage spécialisé en climatisation

#### Réfrigération mobile

(voir sous-section C1)

- Garage spécialisé en climatisation de camions et tracteurs  
 Garage spécialisé en réfrigération de remorques routières

#### Réfrigération / climatisation commerciale et industrielle

(voir sous-section C2)

- Entrepreneur en réfrigération  
 Propriétaire de grands immeubles

#### Production, distribution et vente de réfrigérants

(voir sous-section C3)

- Producteur et distributeur de CFC et de HCFC  
 Entrepôt de distribution d'accessoires automobile  
 Grossiste en réfrigération  
 Grossiste en pièces d'appareils ménagers

### SOUS-SECTION C1

#### Récupération / recyclage (art. 12, 13, 15 et 16)

Nombre d'emplacements pour travaux de climatisation automobile ? 1  
Nombre de mécaniciens spécialisés en climatisation ? 2

#### LISTE DES MODÈLES D'APPAREILS

# Modèle	# Série	Fournisseur	Subs.	Recup.	Rechar.
Articles 23-24 de la L.A.D	Articles 23-24 de la L.A.D	Articles 23-24 de la L.A.D	R-12	oui	oui

Propriété \*

L	(A)
L	A
L	A
L	A

\* L: Location  
A: Achat

Lors de la visite, les mécaniciens utilisaient-ils les appareils ? oui  non   
Nombre moyen de travaux mensuels sur des climatiseurs ? 12 à 15  
*↳ etc*

#### Registre (art. 20 et 21)

Registres tenus: oui  non

Numérotation: 93-11-03 - 94/06/30 = 21  
No du dernier ↑ No du premier ↓ Total

Période couverte: du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

#### SUBSTANCE(S) RÉCUPÉRÉE(S)

Nom	Quantité moyenne par registre
<u>R-12</u>	<u>Non indiquée</u>

## Touré, Moussa

---

**De:** Touré, Moussa  
**Envoyé:** 9 novembre 2017 16:14  
**À:** Articles 53-54 de la L.A.D.  
**Objet:** Suivi Vérification de non-conformité

Bonjour Articles 53-54 de la L.A.D.,

Pour faire suite à notre discussion de tout à l'heure au téléphone et faire le suivi de l'avis de non-conformité envoyé à la date du 17 Juillet 2012. J'aurai besoin d'une preuve qui montrerait que les bacs de filtres à huile usés sont entreposés dans un bâtiment ou sous un abri conformément à l'**article 44** du **Règlement sur les matières dangereuses**.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration.

Cordialement.

Moussa Touré, Chimiste

*Inspecteur, Secteur Industriel*

*Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie*

*Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*

*201 Place Charles-Le Moyne, 2e étage*

*Longueuil (Québec) J4K 2T5*

*(450) 928-7607 poste 352*

*moussa.toure@mdde/cc.gouv.qc.ca*

*[www.mdde/cc.gouv.qc.ca](http://www.mdde/cc.gouv.qc.ca)*

Longueuil, le 17 juillet 2012

Avantage Ford inc.  
30, boul. Don-Quichotte  
Île-Perrot (Québec) J7V 6N5

N/Réf. : 7610-16-01-1031200  
400944939

**Objet : Entreposage non conforme de matières dangereuses résiduelles (MDR)  
au 30 boulevard Don Quichotte à l'Île-Perrot**

Mesdames,  
Messieurs,

La présente fait suite à l'inspection réalisée le 11 juillet 2012 par des représentants dûment autorisés du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie et a pour but de vous informer et vous demander des informations supplémentaires ainsi que des correctifs concernant l'objet mentionné ci-dessus.

Selon l'article 37 du *Règlement sur les matières dangereuses* (RMD), les biens affectés à l'entreposage de MDR ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens doivent être maintenus en bon état. Pour ce faire, vous devez vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage, et ce, tel que prévu à l'article 39 de ce même règlement.

Concernant le réservoir souterrain d'huiles usées, nous vous demandons de nous transmettre les informations suivantes :

1. La capacité du réservoir en litre;
2. Le matériel de fabrication du réservoir;
3. Le matériel de fabrication de la tuyauterie souterraine;
4. Si le réservoir est en acier, est-il muni d'un système de protection contre la corrosion? Si oui, veuillez nous faire parvenir la dernière attestation de fonctionnement.

...2

De plus, afin de respecter le RMD nous vous demandons :

1. D'entreposer tous vos contenants de matières dangereuses (exemple : bacs de filtres à l'huile usés) à l'intérieur d'un bâtiment ou sous un abri conforme (article 44). L'abri doit avoir au moins 3 côtés, un toit et un plancher. Le plancher doit être étanche, ne pas être susceptible d'être attaqué par la matière entreposée et être capable de supporter cette matière. L'aire d'entreposage doit être aménagée de manière à pouvoir contenir les fuites ou déversements (articles 33 et 34).

Veillez nous envoyer les informations demandées et une preuve des correctifs d'ici le 13 août 2012.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Justin Farly au 450-928-7607 au poste 238.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.

**ORIGINAL SIGNÉ**

MFD/JF/ch

Marie-France Dupuis  
Technicienne

## **Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 1**

### **Contrôle des réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique**

#### **Application du Règlement sur les matières dangereuses**

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

<b>ADMINISTRATION</b>	CCEQ - Direction régionale de : <u>Montérégie</u>		
	<b>L'INTERVENTION</b>		
	Date de la vérification : <u>2012-07-11</u> Heure d'arrivée : <u>10h40</u> Heure de départ : <u>11h22</u>		
	Réalisée par : <u>Justin Farly</u>		
	Accompagné de : <u>Ariane Picard</u>		
	<b>SAGO</b>		
Demande : <u>200234252</u> Intervenant : <u>Y2073302</u> N° Intervention : <u>300744003</u>			
N° document produit : <u>400943821</u> N° Lieu d'intervention : <u>X2099828</u>			
Type d'intervention :			
<input checked="" type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte			

<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	Nom (raison sociale) : <u>Avantage Ford inc.</u>		
	Autre nom : _____		
	Adresse civique : <u>30, boulevard Don-Quichotte</u>		
	Municipalité : <u>L'île-Perrot</u>		Code postal : <u>J7V6N5</u>
	Téléphone : <u>(514)453-5850</u>		Télécopieur : <u>(514)453-7454</u>
	Répondant : <u>Michael Iafigiola</u>		Cellulaire : _____
	N° de gestion documentaire : <u>7610-16-01-1031200</u>		Matricule CIDREQ : <u>1146283537</u>
	GPS (19T) : <u>NAD 83</u>	Longitude (x) : <u>073 57.975'</u>	Latitude (y) : <u>45 23.411'</u>

<b>BUT DE LA VÉRIFICATION</b>	Réaliser une inspection dans le cadre du programme de contrôle des réservoirs d'huiles usées.		

<b>PERSONNES RENCONTRÉES</b>	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	<b>Articles 53-54 de la L.A.D.</b>			

<b>TYPE D'ENTREPRISE</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Atelier mécanique commercial</b> <i>(entretien de véhicules contre rémunération)</i>	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input checked="" type="checkbox"/> <b>garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)</b>
	<input type="checkbox"/> <b>Atelier mécanique non commercial</b> <i>(entretien de ses propres véhicules)</i>	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input type="checkbox"/> autres, préciser : _____

<b>Nombre de réservoirs</b>	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile
	Réservoir souterrain	1	0
	Réservoir hors-sol	0	0

**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.1 - Réservoirs hors-sol**

N/A

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56)	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56).	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon-état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?



**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	1999/2000	
Matériaux de fabrication du réservoir	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? <sup>1</sup> (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système automatique de prise d'inventaire en continu (article 58)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est pourvu d'un système de prévention de déversement (article 58) (ex. : dispositif d'arrêt automatique, alarme de haut niveau, ball float valve)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)  Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Ne sais pas.  Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)  Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement :  Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

<sup>1</sup> L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1<sup>er</sup> avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)
	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :
	<input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> <li>Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement :</li> <li>Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est &lt; 2 ans  <input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> <li>Résultat de ce rapport :  <input type="checkbox"/> Bon état  <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> <li>Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement :</li> <li>Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est &lt; 2 ans  <input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> <li>Résultat de ce rapport :  <input type="checkbox"/> Bon état  <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?</li> </ul>
L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1 <sup>er</sup> avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section. L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)

**B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**

(Voir explications à l'annexe 1)

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
<b>Réservoir hors sol N/A</b>		
<del>État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)</del>	<del><input type="checkbox"/></del>	<del></del>
<del>Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)</del>	<del><input type="checkbox"/></del>	<del></del>
<del>État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)</del>	<del><input type="checkbox"/></del>	<del></del>
<del>Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois<sup>1</sup></del>	<del><input type="checkbox"/></del>	<del></del>
<b>Réservoir souterrain</b>		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois <sup>1</sup>	<input checked="" type="checkbox"/>	1fois/3ans
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion <sup>2</sup> (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ne sais pas
<b>Systèmes de protection</b>		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> OK	1fois/mois
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input type="checkbox"/> N/A	
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input checked="" type="checkbox"/> OK	Fonctionne
<b>Jaugeage et équipements de jaugeage</b>		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input type="checkbox"/>	
État de la bague de jaugeage	<input type="checkbox"/>	
Jaugeage du réservoir <sup>3</sup>	<input checked="" type="checkbox"/>	Véolia s'en occupe.
<b>Autres items (précisez)</b>		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

<sup>1</sup> Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune fréquence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Toutefois, l'exploitant doit s'assurer en vertu de l'article 37 du RMD de leur bon état de fonctionnement, ce qui implique d'en faire une vérification régulière. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

<sup>2</sup> Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

<sup>3</sup> Le personnel du MDDEP n'a pas à jauger le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

**C - GESTION DES HUILES USÉES**

(Voir explications à l'annexe 1)

Les huiles usées sont expédiées régulièrement et un bon d'expédition, un contrat ou une facturation est disponible sur place (article 11)

 Non Oui

Date du dernier contrat/facturation : 22/06/12

Compléter ci-après les informations sur les destinataires et les transporteurs

Les huiles usées sont brûlées sur place :

 Non Oui, compléter ci-après.

Quelle est la puissance de l'équipement de combustion (art. 26) : \_\_\_\_\_ MW

L'exploitant détient-il un certificat d'autorisation

 Non Oui, date de délivrance : \_\_\_\_\_**Destinataires (article 11)**

Véolia

**Transporteurs**

Articles 23-24 de la L.A.D

**D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION**

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site le ou après le 1<sup>er</sup> avril 2007 ? Non Oui, indiquer :

• leur nombre : \_\_\_\_\_

• les quantités de produits impliqués par événement (litres) : \_\_\_\_\_

• les dates si connues (AAA-MM-JJ) : \_\_\_\_\_

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP?  Oui  Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

 Non Oui, indiquer :• Cette étude a été remise au MDDEP :  Oui  Non (obtenir l'étude)

• Date (AAAA-MM-JJ) : \_\_\_\_\_

• Titre (nom) de l'étude : \_\_\_\_\_

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

 Non Oui, décrire les travaux effectués :**COMMENTAIRES**

Lettre envoyée pour demander plusieurs informations telles que : Capacité (litres) du réservoir, matériaux de fabrication du réservoir et de la tuyauterie et le type de système de protection contre la corrosion si le réservoir est en acier.

Infraction article 44 du RMD

**SIGNATURES**

Vérificateur : Justin Farly

Lettres moulées

Signature

Date : 2012/07/12

Année / mois / jour

Superviseur : Lucie Veilleux

Lettres moulées

Signature

Date : 2012-07-18

Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :

**Annexe 1 : Explications pour compléter les 3 dernières sections du formulaire d'inspection****B - Entretien périodique des réservoirs d'huiles usées**

Le Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit à l'article 37 que les biens affectés à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles doivent être maintenus en bon état ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens. En complément, l'article 39 prévoit que l'exploitant doit vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage. Il est donc pertinent de vérifier auprès des exploitants quel est le programme de vérification mis en place en vue de s'assurer de l'étanchéité des réservoirs et du bon état de fonctionnement des équipements et systèmes de protection installés sur ces réservoirs. Un programme d'entretien et de vérification était par ailleurs prévu pour les réservoirs souterrains d'huiles usées lorsque ceux-ci étaient régis par le MRNF. Il est donc souhaitable que ces programmes d'auto-contrôle se poursuivent.

Le tableau sur l'entretien périodique des réservoirs permet de prendre connaissance des programmes d'auto-contrôle en place. L'information recueillie pourra aider à la planification des activités de contrôle. Une liste de vérifications possibles est mentionnée dans ce tableau. Bien qu'une bonne partie de ces items peut être vérifiée par le personnel du MDDEP lors d'une visite, il reste important que l'exploitant procède lui-même à des vérifications périodiques plus fréquentes que les visites des inspecteurs du MDDEP. Cochez les items vérifiés par l'exploitant ou confiés par lui à une firme externe et indiquez la fréquence des vérifications effectuées. Ajoutez tout autre item de vérification effectuée qui n'est pas mentionné. S'il y a plus d'un réservoir d'huiles usées sur place, ne remplir qu'un seul tableau et indiquer, dans la colonne 2, le constat global (ex. : 2 réservoirs sur 5 présentent des signes de corrosion). Pour la fréquence, choisir l'unité de temps appropriée (jour, semaine, mois ou année).

Ces informations sont recueillies en questionnant les personnes rencontrées. Si l'entreprise tient un registre des vérifications effectuées, ce registre peut également servir à compléter le tableau.

**C - Gestion des huiles usées**

L'article 26 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit que les huiles usées ne peuvent être utilisées à des fins énergétiques (brûlées) que dans un équipement ayant une puissance d'au moins 3 MW. Généralement, de tels équipements ne se trouvent pas dans un atelier de mécanique. Ainsi, conformément à ce que prévoit l'article 11 du RMD, les huiles usées des ateliers de mécanique doivent être expédiées à des lieux de gestion autorisés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement : centres de transfert, centres de traitement, lieux d'utilisation énergétique, incinérateurs de matières dangereuses résiduelles.

Vérifier à quel(s) lieu(x) sont expédiés les huiles usées et si l'atelier dispose de contrats ou d'une facturation avec les destinataires des huiles usées. Noter également le nom du ou des transporteurs à qui les huiles usées sont remises. Si vous constatez que les huiles usées sont brûlées sur place (aucun contrat d'expédition d'huiles, incapacité à nommer un destinataire ou un transporteur, réservoir d'huiles usées connecté à un équipement de combustion), le noter et compléter les questions à cet effet sur le formulaire.

**D - Historique de contamination**

Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait tenir un registre des événements (incidents, accidents, déversements) s'étant déroulés sur le lieu et réaliser, dans les cas de fuites et de déversements, une étude de caractérisation et en faire rapport au MRNF. Au moment du transfert de dossier, le MDDEP a reçu les rapports de caractérisation des lieux où il y a eu cessation d'activité avec retrait de réservoirs. Tous les autres rapports de caractérisation (les lieux encore en activité) ont été conservés par le MRNF. Depuis le transfert, il est possible que certains déversements n'aient pas été portés à la connaissance du MDDEP alors qu'une telle obligation est prescrite (article 9 du RMD). L'information recueillie dans la section «Historique de la contamination» vise donc à obtenir les renseignements pour les événements ultérieurs au 1<sup>er</sup> avril 2007 et, éventuellement, de déceler les cas pouvant nécessiter un suivi ultérieur. Cette section pourra être complétée en interrogeant les personnes rencontrées et en vérifiant le registre, le cas échéant.

**Annexe 2 : Tableaux pour inscription de réservoirs additionnels**  
(voir les pages suivantes)

**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.1 - Réservoirs hors-sol N/A**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56)	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56).	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?

**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.2 - Réservoirs souterrains**

N/A

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication du réservoir	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? <sup>1</sup> (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système automatique de prise d'inventaire en continu (article 58)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est pourvu d'un système de prévention de déversement (article 58) (ex. : dispositif d'arrêt automatique, alarme de haut niveau, ball float valve)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)  Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement :  Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)  Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement :  Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

<sup>1</sup> L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1<sup>er</sup> avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

**A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES****A.2 - Réservoirs souterrains**

N/A

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
<p>Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
<p>Le réservoir et la tuyauterie ont une protection cathodique contre la corrosion (article 61)</p> <p>Compléter ci-contre la section (rang) appropriée selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui).</p>	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> <li>Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement :</li> <li>Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est &lt; 2 ans  <input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> <li>Résultat de ce rapport :  <input type="checkbox"/> Bon état  <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?</li> </ul>	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> <li>Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement :</li> <li>Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est &lt; 2 ans  <input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> <li>Résultat de ce rapport :  <input type="checkbox"/> Bon état  <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?</li> </ul>
<p>L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1<sup>er</sup> avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section.</p> <p>L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)



## Photos

Photo no : 1

Fichier : DSNC 001

**Description :**

Appareil de détection de fuite.



Photo no : 2

Fichier : DSNC 003

**Description :**

Affiche indiquant le nom de la matière entreposée.

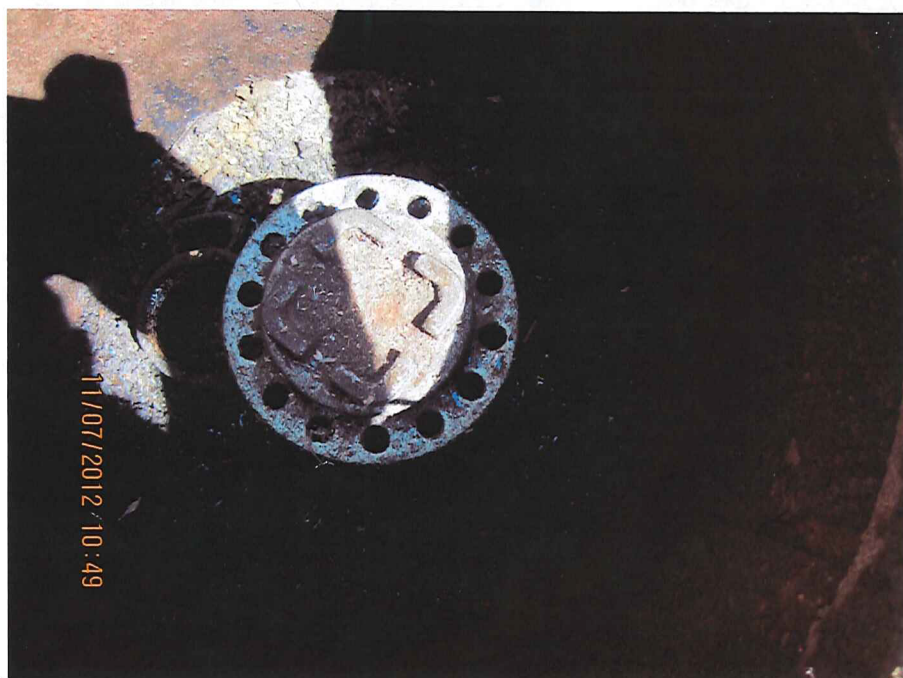


Photo no : 3

Fichier : DSNC 006

**Description :**

Mécanisme de sécurité empêchant la vidange d'huile.



## Photos

Photo no : 4

Fichier : DSNC 013

### Description :

Entreposage à l'extérieur de MDR. (filtres à l'huile usés, essence contaminée, antigel).

On peut apercevoir la contamination sur le sol.



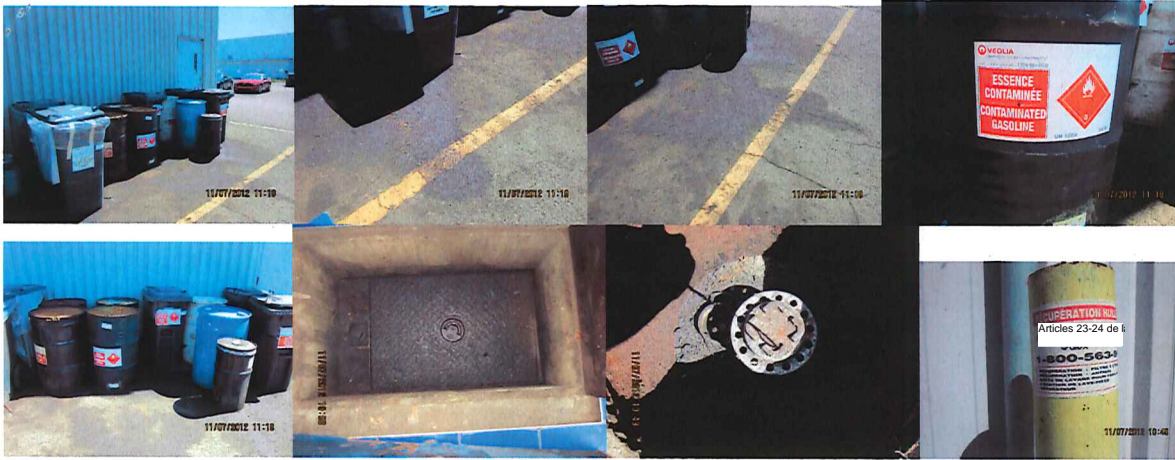
Photo no : 5

Fichier : DSNC 004

### Description :

Évent du réservoir souterrain





#### Photos numériques

Nombre de photos prises : 13

Nombre de photos annexées : 5

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1200.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\farju01\7610-16-01-1031200\2012-07-11

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception d'aucune des photos.

# Règlement sur les halocarbures

## RAPPORT DE VÉRIFICATION

### Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

<b>ADMINISTRATION</b>	<b>L'INTERVENTION</b>		
	Date de la vérification : <u>3 juillet 2008</u>	Heure d'arrivée : <u>1h00</u>	Heure de départ : <u>1h40</u>
	Réalisée par : <u>François Tremblay</u>	Accompagné de : _____	
	<b>SAGO</b>		
Demande :	Intervenant : <u>Y2073302</u>	Lieu d'intervention : <u>X2099828</u>	
Type d'intervention :	<input checked="" type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection		

<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	Nom de l'établissement : <u>Avantage Ford</u>
	Adresse civique : <u>30, boul. Don-Quichotte</u> <u>L'Île-Perrot</u>
	Municipalité : <u>L'Île-Perrot</u> Code postal : <u>J7V 6N5</u>
	Téléphone : <u>(514) 453-5850</u> Télécopieur : <u>(514) 453-7454</u> Cellulaire : _____
	Courriel : <u>Articles 53-54 de la L.A.D.</u> Site internet : <u>www.avantageford.com</u>
	N° de gestion documentaire : <u>7610-16-01-1031200</u> Matricule Cidreq : <u>1146283537</u>
	GPS (19T) : <u>NAD</u> Longitude (x) : _____ Latitude (y) : _____
	Heures d'ouverture : _____
	Nom de l'ancien propriétaire : _____ Depuis : _____

<b>BUT DE LA VÉRIFICATION</b>	<b>But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.</b>
-------------------------------	--

<b>PERSONNES RENCONTRÉES</b>	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
		<u>Articles 53-54 de la L.A.D.</u>		
			<u>poste 436</u>	

CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/ ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE					
Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	oui			Blue-point
	Pour le <u>CFC-12</u> : <small>Articles 23-24 de la L.A.D</small>				
	Pour le <u>CFC-12</u> : <small>Articles 23-24 de la L.A.D</small>				
	Pour le <u>HFC-134a</u> : <small>Articles 23-24 de la L.A.D</small>				
	Autres normes :				
	Pour la réfrigération mobile : <small>Articles 23-24 de la L.A</small>				
	Analyseur de réfrigérant :	oui			
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	Oui			Azote
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		Non		
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?	Oui			Complet Vu
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.	Oui			

ATTESTATION DE QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE				
Nom de l'entreprise				
Date				
Numéro	Nom de l'employé	No. de l'attestation	Date expiration	Type de travaux
1	Articles 53-54 de la L.A.D.			
2	Articles 53-54 de la L.A.D.	Carte portefeuille		
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

## Matières résiduelles dangereuses

### Assainissement de l'air

Service de peinture :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Filtres :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

Hauteur cheminée :	(mètres)
--------------------	----------

Commentaires :

### Gestion des déchets

Huiles usées :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
----------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage : Bac

Récupérées par :

Commentaires : Extérieur

Filtres usés :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
----------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage : Bac

Récupérées par :

Commentaires : Extérieur

Antigels usés :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage : Bac

Récupérées par :

Commentaires : Extérieur

Solvants usés :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Peintures usées :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Piles usées :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
---------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Métaux usés :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
---------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Pneus usés :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
--------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage :

Récupérées par :


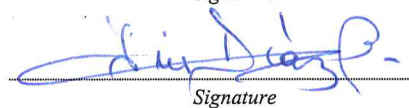
Commentaires :

Déchets domestiques :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

<b>COMMENTAIRES ET CONCLUSION</b>	L'entreprise est conforme en tout point au Règlement. <input checked="" type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement.		
	MDR- Les bacs sont a l'extérieur j'en ai fait part a monsieur <sup>Articles 53-54 de la L.A.T</sup> et son mécanicien m'a dit que les pompier interdisaient les MDR à l'intérieur du garage.		
<b>RECOMMANDATIONS</b>	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.		
<b>SIGNATURES</b>	Vérificateur : François Tremblay, étudiant <i>Lettres moulées</i>	 <i>Signature</i>	Date : 08/07/18 <i>Année / mois / jour</i>
	Superviseur : <i>Lettres moulées</i>	 <i>Signature</i>	Date : 2008/07/17 <i>Année / mois / jour</i>
Commentaires du superviseur :	Articles 53-54 de la L.A.D. J'ai contacté <span style="float: right;">qui m'a indiqué</span> qu'il ne peut pas mettre ses contenants à l'intérieur car les pompiers se lui ont dépêché les articles 4, 34, 35, 44, 47, 48 et 49 ainsi que l'adresse Internet du règlement lui ont été envoyés par courriel. S.D. à suivre.		

<b>1 Identification</b>		
Date de l'intervention : 2017-11-06	Heure de début : h	Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Moussa Touré		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

<b>1.1 Demande</b>	
N° de demande : 200234252	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : I-18 Autres lieux -Contrôle des réservoirs souterrains	

<b>1.2 Intervention</b>	
N° d'intervention : 300982910	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° de gestion doc. : 7610-16-01-1031200	N° de document : 401640392
But de l'intervention : Avantage Ford - Ile-Perrot I-18 - Suivi de la lettre du 2012-07-17	

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>		- +
1	Nom du lieu : Avantage Ford Inc.	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2099828	Type de lieu : commerce
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 30, boul. Don-Quichotte L'Île-Perrot (Québec) J7V 6N5	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,390833333300;-73,966166666700	

<b>3 Intervenant du lieu</b>					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Avantage Ford Inc.	Propriétaire	30, boul. Don-Quichotte L'Île-Perrot (Québec) J7V 6N5	Y2073302	X2099828	

<b>4 Condition météo</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b>					- + <input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Articles 53-54 de la L.A.D.			

<b>5.1 Mode d'identification</b>			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Pierre Lussier			

<b>6 Plainte</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

<b>7 Photo numérique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

<b>8 Grille d'intervention annexée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

<b>9 Autre pièce annexée au rapport</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

<b>10 Équipement utilisé</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------	--

<b>11 Échantillon</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	--

<b>12 Mise en contexte</b>	<input type="checkbox"/> SO
<p>Le 2012-07-11, une inspection réalisée a permis d'identifier un manquement sur le <i>Règlement sur les Matières Dangereuses</i> (RMD) -Entreposage de contenants de matières dangereuses résiduelles à l'intérieur d'un bâtiment ou sous un abri conforme (art. 46). Certaines informations sur le réservoir d'huiles usées n'étaient pas disponibles : -Capacité du réservoir en litre; -Matériel de fabrication du réservoir et de la tuyauterie souterraine;</p>	



**12 Mise en contexte** SO

-Si le réservoir est en acier, est-il muni d'un système de protection contre la corrosion?

Un courrier d'avis de non-conformité a été envoyé à cet effet le **2012-07-17**. Une réponse à ce courrier nous a été renvoyée le **2012-11-06**. Des réponses concernant le manquement ainsi que les informations manquantes ont été envoyés. Mais il nous manquait une preuve (photographie) qui montre que les bacs de filtres à huiles usées sont entreposés dans un bâtiment ou sous un abri conforme.

**13 Description de l'intervention**

Le 9 Novembre 2017 à 15h58, j'appelle Monsieur <sup>Articles 53-54 de la L.A.D.</sup> Je me présente et lui explique le but de mon appel. En effet, lors d'une inspection réalisée le 11 Juillet 2012, il nous a été permis de constater des infractions relatives au Règlement sur les matières dangereuses, art. 44 (entreposage de MDR). Certaines informations relatives au réservoir souterrain n'était pas non plus disponible notamment la capacité, matériel de fabrication...On avait reçu toutes les informations ainsi que les mesures correctives mais qu'il nous manquait une preuve montrant que les bacs de filtres usés sont disposés dans le conteneur. Il me dit qu'il pensait avoir tout envoyé mais il m'assure que le lendemain (2017-11-10) ce sera fait.

**14 Vérification complémentaire à l'intervention** SO

2017-11-10 : Envoi de courriel pour la demande de preuve d'entreposage.

2017-11-14 : réception courriel avec les photographies montrant la disposition des bacs dans un conteneur aménagé avec des bassins de rétention

**15 Conclusion**

-Une inspection faite le **2012-07-11** a permis de constater un manquement à l'article 46 du RMD et la non disponibilité de certaines informations relatives au réservoir souterrain d'huile usée.

-Des réponses ont été obtenues après l'envoi d'un courrier d'avis de non-conformité (**2012-11-06**) mais il manquait une preuve de la correction au manquement de l'art. 46.

-Un courriel est envoyé le **2017-11-14** avec les preuves de correction du manquement de l'art. 46.

**16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés** SO**17 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer le dossier après l'envoi des preuves de correction au manquement de l'article 46 du RMD.

Rédigé par : Moussa Touré

Fonction : Inspecteur

Signature :



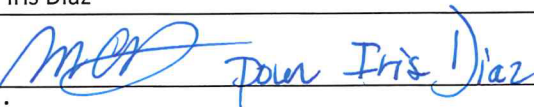
Date de signature : 2017-11-16

**18 Vérification du rapport d'intervention**

Approuvé par : Iris Diaz

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date :

2017-11-17

Commentaires :



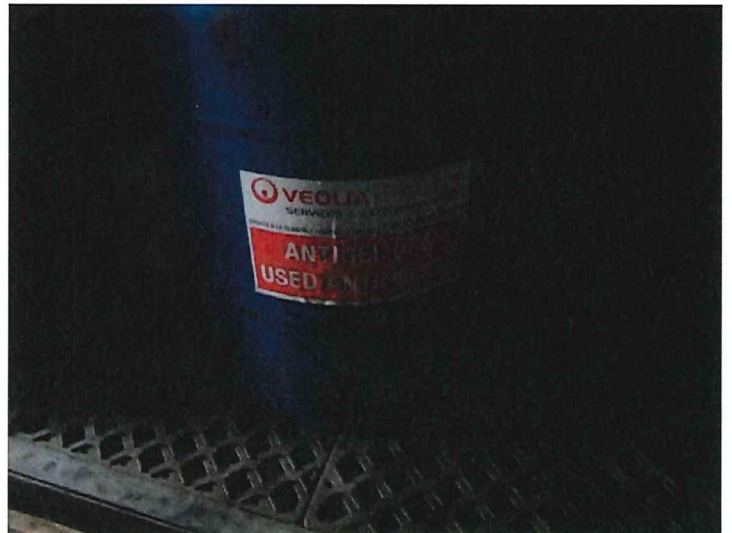
WASTE STORAGE 001.JPG  
Vue extérieur conteneur



WASTE STORAGE 002.JPG  
Vue intérieur avec bassin de rétention aménagée



WASTE STORAGE 003.JPG  
barils en acier d'essence contaminé



WASTE STORAGE 004.JPG  
Antigel